

FONDS D'ARCHIVES NO 50

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ DU FONDS
DE
LA CONFÉRENCE PERMANENTE DES INSTITUTIONS ACADIENNES
1981-1984

Université de Moncton
Centre d'études acadiennes

1987

REMERCIEMENTS

Ce travail a été réalisé grâce à une subvention obtenue des Archives nationales du Canada, dans le cadre du Programme de classement et de description visant à réduire l'accumulation de documents.

Le Centre d'Études acadiennes de l'Université de Moncton désire remercier les Archives nationales du Canada pour l'aide financière accordée.

INTRODUCTION

Survol historique

La Conférence Permanente des Institutions Acadiennes fut instituée en 1981 par les représentants des principales institutions de langue française dans la province du Nouveau-Brunswick. "La Conférence a pour buts de permettre l'échange et la concertation entre les institutions membres afin que les services qu'elles dispensent profitent au maximum à la population acadienne; de regrouper les institutions afin qu'elles puissent fixer des priorités de recherche, identifier les ressources humaines essentielles et obtenir le financement requis pour documenter les questions de l'heure; de fournir aux constituantes de la Conférence l'information nécessaire afin de les éclairer dans leur action".¹

La CPIA s'est donc fait l'organisme parapluie d'une dizaine d'associations acadiennes dont voici la liste:

Activités-jeunesse

Association des Conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick

Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick

Assomption Mutuelle-Vie

Centre de Promotion et de Diffusion de la culture

Conseil économique du Nouveau-Brunswick

Fédération des associations foyer-école (section française)

Fédération des Caisses populaires acadiennes ltée

Fédération des Dames d'Acadie

Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick

Société des Jeux de l'Acadie

Société Nationale des Acadiens

Université de Moncton

Description du fonds

Le fonds de la Conférence Permanente des Institutions Acadiennes mesure 0,80 mètres linéaires couvrant la période 1981-1984. Il comprend procès-verbaux de réunions, correspondance, comptabilité, documentation des comités, techniques et permanents, communications du coordonnateur, dossiers des études entreprises, statistiques, ...

¹ Article 2 des statuts adoptés le 8 janvier 1982 et ratifiés par l'Assemblée
1982 (voir no 50.172).

Restrictions

Etant donné "le jeune âge" des dossiers de la C.P.I.A., certains renseignements doivent demeurer confidentiel. Voilà pourquoi nous avons jugé à propos d'imposer certaines restrictions sur les curriculum vitae qui figurent dans le fonds. Ces curriculum vitae portent les cotes suivantes: 50.2, 50.67, 50.74, 50.88, 50.100, 50.144, 50.159.

CADRE DE CLASSEMENT

	<u>NUMÉROS</u>
A) COLLOQUE AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON - ACADIE '82	50.1 - 50.5
B) COMITÉ TECHNIQUE	50.6 - 50.16
C) COMITÉS PERMANENTS	50.17-50.27
D) COMPTABILITÉ	50.28-50.47
E) COORDONNATEUR (POULIN, PIERRE)	50.48-50.60
F) CORRESPONDANCE	50.61-50.63
G) ÉTUDES	50.64-50.108
H) FETES DE 1984	50.109-50.112
I) INFORMATION - STATISTIQUE CANADA	50.113-50.114
J) L'ÉVANGÉLINE - FERMETURE (1982)	50.115-50.122
K) MATERNELLES, PROGRAMME DE	50.123-50.125
L) ORGANISMES	50.125-50.140
M) PROJETS	50.141-15.142
N) RECHERCHE	50.143-50.146
O) RÉUNIONS - PROCES-VERBAUX (1981-84)	50.147
P) SECRÉTARIAT D'ÉTAT	50.148-50.155
Q) SONDAGES	50.156-50.161
R) STATISTIQUE CANADA	50.162-50.165
S) VARIA	50.166-50.172